

## Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Comme vous l'avez probablement lu dans la presse, de nombreuses fermetures de classes ont été annoncées. A Marœuil, la menace qui planait depuis le mois de décembre dernier sur l'école maternelle Dolto s'est confirmée et Monsieur l'Inspecteur d'Académie vient de m'informer officiellement de la suppression d'un poste d'enseignant à la rentrée prochaine. Cela va se traduire par une forte diminution des possibilités de scolarisation pour les plus jeunes, puisque la loi en vigueur précise que l'accueil des enfants de 2 à 3 ans n'est pas obligatoire mais peut être entrepris dans la limite des places disponibles. C'est d'ailleurs derrière les textes que l'éducation nationale s'est retranchée pour réduire ses coûts de fonctionnement en éliminant des postes d'enseignants, au détriment de la qualité de l'enseignement dispensé aux enfants.



Après concertation avec Mme POCLET, Directrice du groupe scolaire Dolto dont je salue le courage, et afin d'éviter la surcharge

des classes subsistantes, il a été décidé de n'inscrire que quelques enfants de 2 ans. Les places seront attribuées aux enfants résidant à Marœuil selon un critère d'âge. L'encadrement des élèves par le personnel communal à disposition des enseignants sera, quant à lui, maintenu.

Je tiens à remercier les associations de parents d'élèves, les parents, les enfants, les enseignants, les élus locaux et tous ceux qui se sont mobilisés depuis quelques mois pour défendre notre école. Je pense que toutes les actions envisageables dans le cadre de la légalité ont été menées jusqu'au bout et ma déception est immense de constater que nos arguments et nos efforts conjoints n'ont rien pu faire devant une administration déterminée qui n'a d'ailleurs pas hésité à déplacer les forces de l'ordre au plus haut niveau pour prévenir tout dérapage de mères de familles manifestant avec leurs enfants...

Cordialement,

Daniel DAMART  
Votre Maire

## Informations

### Inscriptions cantine et garderie scolaire.

Les inscriptions à la cantine et/ou à la garderie ne sont jamais reconduites d'office. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée. Les parents dont les enfants n'ont jamais fréquenté la cantine ou la garderie et qui souhaitent avoir des précisions sur les modalités de fonctionnement peuvent s'adresser en mairie. Les imprimés seront distribués dans les écoles et disponibles début juin en mairie.



### Echardonnage

La destruction des chardons des champs (*circium arvense*) est rendue obligatoire sur l'ensemble des terrains, clos ou non, du département du Pas-de-Calais. Elle est effectuée chaque année au cours du printemps et de l'été par voie chimique ou mécanique et doit être terminée et renouvelée avant la floraison. La responsabilité de cette destruction incombe à l'exploitant ou usager du terrain en cause ou, à défaut, à son propriétaire ou usufruitier. En cas de défaillance des occupants, le Maire fera procéder à la destruction des chardons aux frais des intéressés. (Arrêté Préfectoral du 11 juin 2001).



### Coupe et élimination des branchages

Nous vous rappelons que vos arbres, arbustes et haies ne doivent pas surplomber ou dépasser les limites des propriétés voisines et du domaine public. En ce sens, merci d'être vigilant à leur taille. Il est également interdit de faire des feux dans son jardin afin d'éliminer les branchages et autres déchets verts. Ces derniers peuvent être déposés à la déchetterie, rue Curie (03 21 48 69 63).



### Concessions abandonnées

La commune envisage de reprendre les concessions abandonnées du cimetière rue du Fresnoy. Les parcelles concernées seront identifiées. Si vous avez des informations concernant les héritiers de ces parcelles, merci de contacter la mairie.



### Rappel Urbanisme

Les personnes souhaitant effectuer des travaux qui modifient l'aspect extérieur (façade, fenêtres, etc..) de leur maison et/ou créer de la surface doivent impérativement les déclarer en mairie.



### Nettoyage des caniveaux



L'entreprise LAFLUTTE va procéder au nettoyage des caniveaux de la commune le :

**Lundi 20 juin à partir de 8h00**

Certains de votre compréhension, nous vous invitons à ne stationner ni sur la route, ni à cheval sur la chaussée et le trottoir.

### Permanences de l'Assistante Sociale



Mme PERU tiendra ses permanences de 9h à 11h les jeudis : 9 juin, 8 septembre, 6 octobre, 3 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2011.

Pas de permanence en juillet et août.  
Contact : Mme PERU au 03 21 15 21 00

### Réglementation sur le bruit



Conformément à l'arrêté municipal en date du 12/05/2010, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore peuvent être effectués :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h

Ils sont interdits le dimanche et les jours fériés.

L'arrêté est consultable en mairie

### Centre de Loisirs



Comme annoncé lors du dernier bulletin et suite à un accord avec notre prestataire la C.A.F., deux nouvelles actions vont être proposées aux jeunes Marœuillois :

Un centre de loisirs pour les 3/6 ans ouvrira lors des vacances de la Toussaint et sera proposé lors des vacances de Pâques.

Pour les adolescents, une colonie sera proposée cette année à titre d'expérimentation. Un complément d'information vous sera transmis d'ici fin mai.

### Usage de l'eau



Un arrêté préfectoral du 17/05/2011 invite les résidents du bassin hydrographique "Scarpe amont, Sensée, Escaut", dont fait partie notre commune, à un usage raisonné et économe de l'eau. Dans l'intérêt de tous, merci d'éviter tout gaspillage de cette ressource précieuse.

# Délibérations du Conseil Municipal

## Réunion du 29 Mars 2011

- ✓ La somme de 25.620 € sera attribuée aux associations au titre des subventions 2011.
- ✓ Renouvellement d'un contrat C.A.E. de 20h par semaine pour une durée de 6 mois au sein du service des écoles.
- ✓ Création d'un emploi d'adjoint technique aux services techniques pour une période renouvelable de 3 mois pour compenser la charge générée par la période estivale et l'indisponibilité du personnel due aux arrêts maladie.
- ✓ Validation du contrat de support et maintenance informatiques proposé par la société HEXALYS.NET, basée à Marœuil pour un montant de 250 € par mois.
- ✓ La gestion des centres de loisirs pour l'année 2011 a été confiée à l'association « Les Francas du Pas-de-Calais » pour un coût prévisionnel de 30.189 €. Sous réserve d'un avis favorable de la C.A.F., des centres de loisirs pour les 3/6 ans seront mis en place à Pâques et à la Toussaint, ainsi qu'une colonie de vacances pour les adolescents.
- ✓ Afin d'intégrer la vente des chaises métalliques dans le budget 2011, ces dernières ont été évaluées à 5.464 € (prix de la vente) et ont été intégrées à l'actif de la commune.
- ✓ Vote du budget primitif 2011 de la commune :
  - section de fonctionnement : 1.714.792,00 €
  - section d'investissement : 311.263,35 €
  - maintien des taux des contributions directes

- ✓ Vote du budget primitif 2011 du service des eaux :
  - section d'exploitation : 32.000,00 €
  - section d'investissement : 17.250,71 €
- ✓ Suite à la rétrocession des équipements publics de la résidence "Les Courbes", ces derniers sont évalués à 10.000 € afin de comptabiliser l'acquisition à titre gratuit de ces parcelles dans le patrimoine communal.
- ✓ L'adjudication concernant la vente du bâtiment de la gare est fixée au 14 juin 2011 à 19h en Mairie de Marœuil.

### Questions diverses :

- ✓ Après lecture d'une demande concernant la rétrocession des équipements publics du lotissement du « Paradis aux Chevaux », Monsieur le Maire souligne qu'il reste des litiges à clarifier avant de procéder à cette rétrocession.
- ✓ Le financement du voyage des enfants de l'école Yourcenar à Bösperde sera pris en charge par les familles, la coopérative scolaire, le Rotary-Club et les bénéficiaires d'un loto organisé par les différents partenaires. La commune complètera ce financement.
- ✓ Les travaux d'aménagement du Bois de Marœuil, présentés par le Conseil Général, vont débiter au cours du second semestre 2011.
- ✓ L'association de pêche de la commune va participer activement à l'opération de replantation du marais lors du dernier trimestre 2011. Une demande identique sera faite aux associations utilisant régulièrement le marais.

## Mars-Avril en images...

### 12 Mars : Ouverture de la pêche



L'ouverture est toujours un moment attendu par les pêcheurs de Marœuil.

### 19 Mars : fin de la guerre d'Algérie



### 12 Mars : Soirée Danse création



Les membres du club de danse avaient choisi le thème des années 80 pour leur repas annuel.

### Mars : Le carnaval des écoles



Le 5 mars pour l'école Sainte-Bertille (à gauche) ou le 18 mars pour l'école Dolto (à droite), la tradition du Carnaval a été respectée pour la plus grande joie des enfants.

## Mars-Avril en images...

### 2 Avril : Soirée de l'A.P.E. Sainte-Bertille



Avant de se retrouver autour d'un couscous, les parents ont apprécié le spectacle offert par les enfants.

### 12 Mars : Journée Portes ouvertes à l'école Sainte-Bertille



Les enfants ont accueilli leurs parents au sein de leur école rénovée.

### 19 Mars : Soirée cabaret de l'A.P.E. de Maroeuil



L'idole des jeunes est bien mal en point dans le spectacle proposé par les parents des écoles publiques.

### 17 Avril : Sortie Moto



Plus de 100 motos ont participé à la première sortie du M.C.E.A. au profit du Téléthon.

### 27 Mars : Marche Nordique



Toutathlon proposait une activité nouvelle autour du Terril de Pinchonval : la marche nordique, encadrée par un moniteur.

### 16 Avril : Concert de l'Harmonie



Les musiciens avaient invité la chorale Méléliodias et la chorale de l'école Yourcenar pour ce concert qui nous a emmenés sur les chemins de notre enfance.

### 3 Avril : Parcours du cœur



Une randonnée pour la bonne cause qui a permis de récolter 110 € pour la Fédération Française de Cardiologie.

### 24 Avril : Chasse à l'œuf



Le parc de la mairie a servi de terrain de jeu pour les jeunes Marœuillois qui ont ramassé les œufs sous un joli soleil printanier.

### Du 26 au 29 Avril : Stage de Football de Pâques



Une fois de plus, le stage de Pâques proposé par l'A.S.M. et encadré par de jeunes bénévoles du club, a connu un grand succès.

### Du 18 au 22 Avril : Centre de Loisirs



De nombreuses activités ont encore été proposées par les animateurs lors de ce centre de Pâques.

### Du 23 au 25 Avril : Tournoi International de Football



Organisée conjointement par Maroeuil, Saint-Laurent et Anzin-Saint-Aubin, cette édition a vu l'équipe de Brunoy l'emporter devant l'A.F. Arras.

## Agenda

### Mardi 31 Mai : les Tsaatanes, le peuple des Rennes

Organisé par Le Rotary-Club Maroeuil Cœur d'Artois



Salle des Fêtes, de 19 heures à 21 heures

Diaporama par Angèle et Jacques MAYEUX

Entrée : 1 € - gratuit pour les moins de 18 ans.

Buvette, sandwiches

Les bénéfices de cette soirée seront reversés à l'école YOURCENAR pour participer au financement d'un voyage pédagogique en Allemagne prévu en juin 2011.

### Vendredi 10 Juin : Course Cycliste « Prix du Mont César »

Organisée par la Commune d'Etrun



En collaboration avec la commune de Maroeuil et le vélo-club de Camblieneul.

19h45 : départ rue Mabilais à Etrun

Arrivée prévue vers 21h00

Passages dans la commune rue d'Etrun, rue Jean-Jaurès et rue de la gare

### Samedi 11 Juin : Fête de l'école DOLTO

Dans la cour de l'école DOLTO, à partir de 15h00

Spectacle, Animations

### Vendredi 17 Juin : Fête de l'école YOURCENAR

À l'école YOURCENAR, à partir de 18h30

- Kermesse des enfants
- Repas et prestations des classes
- Remise des prix par la Municipalité.

### Vendredi 17 Juin : Concert Orgues et Trompettes

Organisé par Les orgues de l'Artois

Eglise Sainte Bertille, à 19h00

Trompette : Jean-Noël OLDMAN

Jean-Christophe BOUX

Thibaut MANNESSIER

Orgue : M. PICHON

### Samedi 18 Juin : Commémoration de l'Appel du G<sup>ral</sup> De Gaulle

12h00 : dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur.

### Samedi 25 Juin : Exposition de peinture

Organisée par Cap'Art

Grange de la C.C.A., rue Neuve

de 10h00 à 18h00

Vernissage à 11h30

Entrée libre

### Dimanche 26 Juin : Fête de l'école SAINTE-BERTILLE

Ferme Communale ou à la Salle des Fêtes

11h00 : messe dans le parc de la Mairie

12h00 : remise des livres

12h30 : apéritif, ouverture des stands

13h30 : repas

15h00 : spectacle "Le soldat rose"

17h00 : réouverture des stands et roue de la fortune.

Restauration sur place toute la journée



### A noter :

- Le 9 Juillet : repas républicain sous le chapiteau

Inscriptions le samedi matin en Mairie à partir du 18 juin.

- Le 13 juillet : bal populaire et feu d'artifice

- Le 14 juillet : commémoration officielle et après-midi récréatif

Plus d'informations dans le prochain bulletin

## En bref ...

### **le Ju-jitsu traditionnel méthode « Wa-jutsu ».**



Le Ju-jitsu traditionnel est un art martial de défense mais également une voie d'évolution personnelle qui s'inspire de la philosophie orientale et du code de conduite des samouraïs : le bushido. La compétition est exclue de la pratique du Ju-Jitsu traditionnel pour se concentrer sur l'essence même de l'art : la perfection technique et la maîtrise de soi. Votre plus grand adversaire est en vous !

Equilibre, concentration et réflexes sont développés grâce aux techniques de katas (mouvements fondamentaux, exercices de respiration), de self-défense, de travail au sol et de maniement des armes : bâton, poignard, sabre.

#### Entraînements :

De 6 à 13 ans : mardi de 18h30 à 19h30.

Ados et adultes : mardi de 19h30 à 21h00 et jeudi de 19h00 à 20h30

Au Dojo, 4 rue du stade à Maroeuil (Salle de l'école Yourcenar).

#### Inscriptions (possibles tout au long de l'année) :

À partir de 6 ans et sans limite d'âge, les exercices sont adaptés à chacun.

Les cotisations annuelles sont adaptées aux petits budgets et aux familles.

Enseignant bénévole : M. Denis KAZMIERCZAK

Contacts : Tél : 03 21 58 79 43 - Port : 06 87 20 75 54

### **Permanences d'inscriptions au Centre de Loisirs**

Elles se tiendront :

Les mercredis 15, 22 et 29 juin de 16h00 à 18h00

Salle du 1er étage de la mairie de Maroeuil

Les samedis 18 et 25 juin de 10h00 à 12h00

Bureau du service animation de la mairie de Maroeuil

Âges :

De 3 ans révolus à 6 ans : Centre de Loisirs « Dolto »

De 6 ans à 12 ans révolus : Centre de Loisirs « Yourcenar »

## ETAT CIVIL

### Naissances

Enéa BOUWY, née le 21/03/2011 à Arras

Jade DOISNE--QUARGNUL, née le 27/03/2011 à Arras

### Mariage

Martine DENNEQUIN et Eric LOTELLIER, le 30/04/2011



### Décès

Clément CARPENTIER, le 29/03/2011 à Maroeuil

Dominique PRUVOST, le 15/04/2011 à Tourcoing